



Étude de l'Observatoire de l'insertion professionnelle et des parcours

Le devenir des docteurs diplômés en 2013

Situation au 1^{er} janvier 2016

N° 16 | Juin 2018 | Par Martine Migeon

Cette étude présente les étudiants de l'Université Paris Sorbonne-Paris 4 ayant soutenu leur thèse de doctorat dans le courant de l'année civile 2013, ainsi que le déroulement de ce doctorat, leur parcours d'insertion professionnelle et leur situation d'emploi au 1^{er} janvier 2016, de deux à trois ans après la soutenance.

Ils forment une population atypique car en grande partie déjà insérée dans la vie professionnelle avant l'inscription en doctorat, essentiellement dans le domaine de l'enseignement.

Au moment de cette inscription, un docteur sur deux avait comme objectif de devenir enseignant-chercheur, et un sur cinq de faire évoluer sa situation professionnelle. Un docteur sur trois a réalisé son projet, et un sur deux seulement partiellement.

Pour certains docteurs, l'obtention du doctorat a donc permis de réaliser le projet professionnel, par exemple par un accès durable à l'enseignement supérieur : 17 % des docteurs en emploi au 1^{er} janvier 2016 sont ainsi maîtres de conférences ou assimilés.

Pour d'autres, elle n'a pas apporté de changement de situation, puisque notamment parmi les répondants qui étaient professeurs agrégés ou certifiés à l'inscription en doctorat, une personne sur deux est finalement restée dans l'enseignement secondaire.

Encadré méthodologique

259 doctorants de l'université Paris-Sorbonne ont soutenu leur thèse de doctorat au cours de l'année civile 2013. Ils ont été interrogés par l'Observatoire de l'insertion professionnelle et des parcours de l'université Paris-Sorbonne au printemps 2016 par un courriel leur proposant de répondre en ligne sur le site web de l'université. Ce courriel a été suivi de relances, et de contacts ou passations téléphoniques. Les personnes ayant changé de coordonnées ont été recherchées sur le web.

Les répondants sont au nombre de 188, ce qui représente un taux de réponse brut (proportion de répondants parmi les personnes enquêtées) de 73 %.

Les interrogés et les répondants

Au cours de l'année civile 2013, 259 étudiants inscrits en doctorat à l'université Paris-Sorbonne ont soutenu leur thèse. Plus de la moitié des soutenances se sont déroulées au cours du dernier trimestre de l'année 2013, et le quart durant le seul mois de décembre. Au cours du premier trimestre 2016, ces docteurs ont été interrogés sur le déroulement de leur doctorat, leur parcours après la soutenance et leur situation au 1^{er} janvier 2016.

Ils forment une population majoritairement féminine (60 %), dont l'âge fin 2013 (année de la soutenance) a pour valeur moyenne 35,9 ans et pour valeur médiane 33,2 ans (la moitié des docteurs a moins de 33,2 ans et l'autre moitié plus de 33,2 ans). 40 % d'entre eux sont de nationalité étrangère. Selon les informations qu'ils ont communiquées lors de leur dernière inscription administrative prise dans

l'établissement, seulement 31 % des docteurs étaient sans activité professionnelle, et 57 % d'entre eux appartenaient à la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures. Concernant leur parcours d'études, ils sont essentiellement titulaires d'un baccalauréat littéraire (38 % des interrogés), ou d'une dispense ou équivalence (36 %). Ils ont majoritairement (55 %) commencé leurs études supérieures à l'université Paris-Sorbonne, et ont effectué leur thèse en 5,4 ans en moyenne.

188 docteurs de l'année civile 2013 ont répondu à l'enquête, ce qui représente un taux de réponse brut de 73 %. Ces répondants forment une population représentative des interrogés selon les critères sociodémographiques et de parcours scolaire et universitaire décrits précédemment, à l'exception de la nationalité. En effet, les personnes de nationalité étrangère y sont un peu moins représentées (40 % contre 34 %), ce qui s'explique par une difficulté plus grande à les joindre pour les interroger. (tableau [1])

Tableau [1] : Caractéristiques des étudiants de Paris-Sorbonne ayant soutenu leur thèse de doctorat en 2013

Caractéristiques	Population	Interrogés	Répondants à l'enquête
Effectifs		259	188
Sexe			
% femmes		59,8	60,6
Âge au 31/12/2013 :			
- valeur moyenne		35,9	36,3
- valeur médiane		33,2	33,4
Durée de la thèse :			
- valeur moyenne		5,4	5,5
- valeur médiane		5,4	5,5
Série du bac : % étudiants ayant obtenu un bac de la série			
Littéraire		37,5	38,8
Economique et social		9,3	10,6
Scientifique		13,1	14,9
Technologique		1,9	2,1
Européen - International		1,9	2,1
Dispense - Equivalence		36,3	31,4
Etablissement de première inscription dans l'enseignement supérieur			
% étudiants ayant commencé leurs études à Paris Sorbonne		55,2	52,7
Ecole doctorale : % étudiants ayant effectué leur thèse à			
ED 1 - Mondes anciens et médiévaux		10,8	10,1
ED 2 - Histoire moderne et contemporaine		12,0	13,8
ED 3 - Littératures françaises et comparée		19,3	17,0
ED 4 - Civilisations, cultures, littératures et sociétés		15,4	18,1
ED 5 - Concepts et langages		26,6	25,0
ED 6 - Histoire de l'art et archéologie		9,3	10,1
ED 7 - Géographie		6,6	5,9
Profession et catégorie socioprofessionnelle de l'étudiant :			
% étudiants appartenant à la PCS (1)			
Cadres et professions intellectuelles supérieures		57,1	60,1
Professions intermédiaires		1,5	1,6
Employés - Ouvriers		6,9	6,4
Sans activité professionnelle		30,9	28,2
Non renseigné		3,5	3,7
Nationalité			
% étudiants de nationalité étrangère (2)		40,2	33,5

Source : Apogee

(1) : Profession et catégorie socioprofessionnelle (dernières données communiquées à l'université lors de l'inscription administrative)

(2) : Situation déclarée lors de la dernière inscription administrative

Le parcours dans l'enseignement supérieur avant le doctorat

36 % des répondants ont commencé leurs études supérieures entre 1996 et 2000, et une même proportion entre 2001 et 2005. Un tiers d'entre eux était à ce moment inscrit dans

une autre université que Paris-Sorbonne, un quart à Paris-Sorbonne uniquement, un quart également était inscrit en tant que cumulatif (à la fois en CPGE et dans une université), et un dixième en CPGE seulement. (tableau [1])

La situation d'emploi à l'inscription en doctorat

Seulement 37 % des répondants se déclaraient sans activité professionnelle lors de leur première inscription en doctorat.

63 % des docteurs étaient en emploi à ce moment, allocataires de recherche inclus (voir encadré p. 7). Ces derniers représentent 10 % des répondants (7% de fonctionnaires ou stagiaires de la fonction publique, essentiellement professeurs agrégés, et 3% de contractuels à durée déterminée). 26 % des répondants étaient inactifs et 6 % en recherche d'emploi.

Les répondants en emploi étaient pour moitié fonctionnaires ou stagiaires de la fonction publique. Il s'agit essentiellement d'enseignants : professeurs agrégés, quelques professeurs certifiés et allocataires-moniteurs. Les autres titulaires de la fonction publique n'étant pas enseignants à l'inscription en doctorat exerçaient des professions variées, par exemple conservateurs ou militaires.

Un docteur en emploi sur six était en contrat à durée indéterminée. Ces répondants occupaient des emplois variés : enseignants (notamment à l'étranger), professions très diversifiées (ingénieurs, libraire, agent d'accueil ...).

Un répondant en emploi sur cinq bénéficiait d'un contrat à durée déterminée. Il s'agit surtout de personnes en fonction dans l'enseignement supérieur ou la recherche (enseignants temporaires, allocataires, autres chercheurs), les autres exerçant des professions très diverses (enseignants, chargés d'études, journalistes, traducteurs...). (tableaux [2] et [3], graphique [1])

Les personnes en emploi à l'inscription ont le plus souvent conservé cet emploi pendant toute la durée du doctorat (un sur deux) ou partiellement (un sur trois). Les personnes bénéficiant d'un emploi à durée indéterminée (fonctionnaires ou stagiaires de la fonction publique, ou personnes bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée) l'ont plus souvent conservé sur toute la durée du doctorat, et les personnes en contrat à durée déterminée l'ont pour la plupart gardé seulement sur une durée partielle.

Tableau [2] : Situation d'emploi à l'inscription en thèse des étudiants de Paris-Sorbonne ayant soutenu leur thèse de doctorat en 2013

Situation d'emploi / Profession et catégorie socioprofessionnelle déclarée	Effectifs	%
Sans emploi	69	36,7
Dont - Inactivité (1)	48	25,5
- Recherche d'emploi	11	5,9
- Retraite	4	2,1
- Autre situation	6	3,2
En emploi (2)	119	63,3
Dont - Enseignants (3)	76	40,4
- Cadres et professions intellectuelles supérieures et personnels de catégorie A de la fonction publique (hors enseignants) (2)	32	17,0
- Professions intermédiaires et personnels de catégorie B de la fonction publique (hors enseignants)	3	1,6
- Employés, ouvriers et personnels de catégorie C de la fonction publique	8	4,3
Total	188	100,0

Source : Enquête devenir des docteurs 2013

(1) : Y compris les bénéficiaires d'une bourse autre qu'une allocation de recherche

(2) : Y compris les allocataires de recherche

(3) : Il s'agit des personnes -titulaires ou non- déclarant exercer la fonction d'enseignant lors de l'inscription en doctorat. Ne sont donc pas compris ici les quelques enseignants titulaires exerçant une autre fonction à ce moment, suite à un détachement par exemple.

Tableau [3] : Statut des étudiants de Paris-Sorbonne ayant soutenu leur thèse de doctorat en 2013 déclarant exercer la profession d'enseignant à l'inscription en thèse

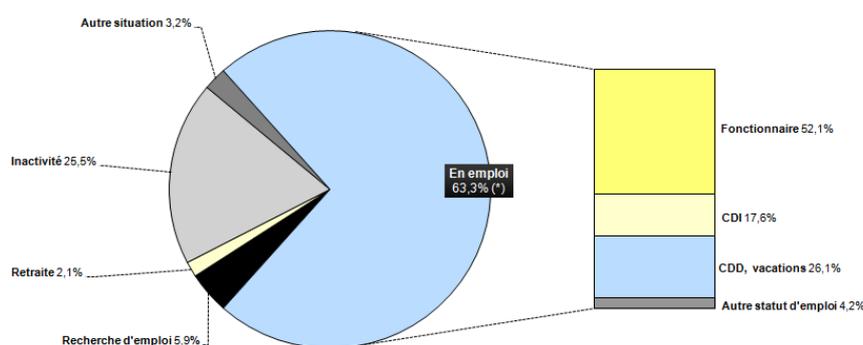
Statut	Effectifs	%
Enseignants titulaires ou stagiaires de la fonction publique	50	65,8
Dont - Professeurs agrégés	36	47,4
- Professeurs certifiés	6	7,9
- Autres corps enseignants	8	10,5
Enseignants non titulaires (1)	26	34,2
Total	76	100,0

Source : Enquête devenir des docteurs 2013

Note : Il s'agit des personnes -titulaires ou non- déclarant exercer la fonction d'enseignant lors de l'inscription en doctorat. Ne sont donc pas compris ici les quelques enseignants titulaires exerçant une autre fonction à ce moment, suite à un détachement par exemple.

(1) : Enseignants vacataires, lecteurs, maîtres auxiliaires, allocataires-moniteurs ...

Graphique [1] : Situation d'emploi au moment de l'inscription en thèse des étudiants de Paris-Sorbonne ayant soutenu leur thèse de doctorat en 2013



Le projet professionnel à l'inscription en doctorat

Le projet professionnel le plus souvent mentionné est de devenir enseignant-chercheur (un répondant sur deux). Les docteurs ayant formulé ce projet sont le plus souvent enseignants au moment de s'inscrire en doctorat. Les répondants ayant le projet de devenir chercheur sont peu nombreux (un sur dix), et n'étaient le plus souvent pas enseignants lors de leur inscription en doctorat. Un docteur sur cinq souhaitait voir évoluer sa situation professionnelle et un sur six n'avait pas de projet particulier.

Le tiers des docteurs ayant formulé un projet professionnel l'a réalisé, près de la moitié d'entre eux ne l'a réalisé que partiellement et un sur cinq n'a pas atteint son objectif. Les répondants dont le projet était de faire évoluer leur situation professionnelle l'ont plus souvent réalisé que la moyenne, et ceux qui souhaitaient devenir enseignants-chercheurs moins souvent.

Les conditions de réalisation du doctorat

Le choix du sujet de thèse

Les docteurs ont été interrogés sur l'origine de leur sujet de thèse, et ils pouvaient apporter plusieurs réponses à cette question. Pour plus de la moitié (55 %) d'entre eux, le sujet était en continuité de leur mémoire de DEA ou de master. Un répondant sur trois a proposé un sujet, et un sur dix s'est vu proposer un sujet par son directeur de thèse.

Seulement une minorité (22 %) des docteurs a eu des difficultés à définir son sujet de thèse. Ces difficultés ne sont pas liées à l'origine du sujet.

L'appartenance à une équipe de recherche et l'encadrement pendant le doctorat

Un peu moins de la moitié (48 %) des répondants dit avoir fait partie d'une équipe de recherche. Dans ce cas, ils ont le plus souvent le sentiment d'avoir été tout à fait intégrés à cette équipe (deux cas sur cinq) ou moyennement (un sur trois). Huit docteurs sur dix n'ont pas bénéficié d'un poste de travail attiré dans leur équipe de recherche ou leur laboratoire. Les personnes en emploi à l'inscription en doctorat déclarent plus souvent avoir fait partie d'une équipe de recherche.

Les docteurs ont été interrogés sur l'encadrement dont ils ont bénéficié pendant leur doctorat. Concernant la qualité de cet encadrement, huit docteurs sur dix se déclarent plutôt ou très satisfaits du suivi scientifique, et dans une même proportion de la disponibilité dont a fait preuve leur directeur de thèse.

Ces deux données sont corrélées entre elles. De plus, les travaux de recherche de la moitié des répondants ont été suivis par d'autres personnes que leur directeur de thèse.

38 thèses de doctorat (soit une sur cinq) ont été soutenues dans le cadre d'une cotutelle, avec une université italienne (8 thèses), allemande (7) ou suisse (4) principalement, les autres pays représentés appartenant presque tous à l'Union Européenne. Un doctorat en cotutelle sur deux s'est déroulé avec une université du pays dont le docteur a la nationalité.

La formation reçue pendant le doctorat

Une grande majorité (81 %) des répondants dit avoir suivi des formations ou participé à des séminaires pendant le doctorat. 60 % des répondants ont suivi des formations disciplinaires, principalement dans le cadre de leur école doctorale, de doctorales ou de séminaires organisés par un autre établissement. Les formations à l'après-thèse ont concerné seulement 20 % des docteurs, et ont été suivies surtout dans le cadre du CIES ou de l'école doctorale. Ces différentes formations ont dans l'ensemble donné satisfaction. (tableau [4])

Tableau [4] : Formations suivies pendant la thèse par les étudiants de Paris-Sorbonne ayant soutenu leur thèse de doctorat en 2013

Cadre de la formation	Type de formation	Formation à l'après-thèse	Formation disciplinaire
Doctoriales		2,7%	28,2%
Contrat doctoral		4,3%	17,0%
CIES		8,5%	9,6%
Ecole doctorale		5,9%	42,6%
Autre cadre (1)		3,7%	26,6%
Tous cadres de formation		19,7%	60,1%

Source : Enquête devenir des docteurs 2013

Note de lecture : 2,7 % des répondants ont suivi pendant leur doctorat une formation à l'après-thèse dans le cadre des doctoriales.

Note : Une même personne a pu suivre plusieurs types de formation, dans différents cadres.

(1) : Séminaires d'un autre établissement essentiellement.

Les publications

Peu de docteurs (13 %) disent ne pas avoir publié pendant le doctorat. Les publications ont été produites surtout à l'occasion de colloques ou sous forme d'articles à titre d'auteur ou de coauteur. Certaines publications ont eu lieu dans un cadre international pour trois personnes ayant publié sur quatre. (tableau [5])

Tableau [5] : Communications et/ou publications pendant le doctorat des étudiants de Paris-Sorbonne ayant soutenu leur thèse de doctorat en 2013

Publications	Effectifs	%
Sans communications ni publications	25	13,3
Avec communications	133	70,7
Dont - Communication(s) orale(s) lors de colloques	123	65,4
- Communication(s) lors de séminaires de laboratoire, d'école doctorale	95	50,5
Avec publications	155	82,4
Dont - Colloque(s) avec actes publiés	120	63,8
- Article(s) à titre personnel ou de coauteur	104	55,3
- Publication(s) dans des revues à comité de lecture	100	53,2
- Communication(s) lors de séminaires de laboratoire, d'école doctorale	95	50,5
- Ouvrage(s) collectif(s)	74	39,4
- Autre type de publication	26	13,8
Total	188	100,0

Source : Enquête devenir des docteurs 2013

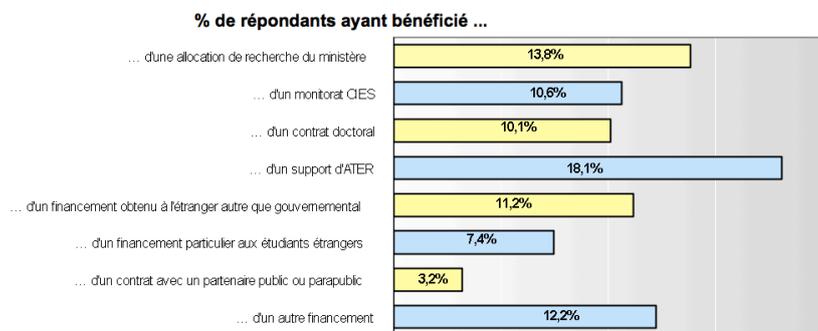
Note : Une même personne a pu produire plusieurs types de communications et/ou publications.

Le financement du doctorat

Un peu plus de la moitié (51 %) des répondants déclarent avoir bénéficié d'au moins un mode de financement de doctorat. Le mode de financement le plus fréquent est le support d'ATER (18 % des répondants). Il est suivi par l'allocation de recherche (14 %) et le monitorat CIES (11 %), qui sont remplacés progressivement par le contrat doctoral (10 %). (voir encadré ci-contre)

Une même personne peut cumuler ou bénéficier au cours de son doctorat de plusieurs modes de financement. Ainsi, les répondants ayant obtenu une allocation de recherche (au nombre de 26) ont en majorité obtenu aussi un support d'ATER, ont été pour moitié moniteurs CIES, et pour moitié obtenu ces trois modes de financement. De même, les docteurs ayant bénéficié d'un contrat doctoral (19) ont pour moitié aussi obtenu un support d'ATER. Les répondants qui étaient à l'inscription en doctorat déjà professeurs agrégés ont plus souvent bénéficié d'au moins un de ces modes de financement. (tableau [6], graphiques [2] et [3])

Graphique [2] : Financement de thèse des étudiants de Paris-Sorbonne ayant soutenu leur thèse de doctorat en 2013



Source : enquête devenir des docteurs 2013

Note : le contrat doctoral, créé en 2009, se substitue progressivement aux allocations de recherche et monitorat CIES

Les autres types de financement sont essentiellement des financements non gouvernementaux obtenus à l'étranger (11 % des répondants) et des financements particuliers aux

étudiants étrangers (7 %), que leurs bénéficiaires ont rarement cumulé avec un autre mode de financement. Enfin, 12 % des répondants ont obtenu des bourses ou autres financements très variés.

La transition entre l'allocation de recherche, le monitorat CIES et le contrat doctoral

Une grande majorité (87%) des docteurs de l'année 2013 ayant répondu à l'enquête a commencé son doctorat en 2009 (année de création du contrat doctoral) ou avant. De ce fait, dans cette population, coexistent des personnes ayant bénéficié d'une allocation de recherche et/ou d'un monitorat CIES (modes de financement remplacés en 2009 par le contrat doctoral), avec d'autres répondants ayant eu un contrat doctoral.

La durée médiane de ce financement (ou de ces financements s'il y a eu cumul) a été de 38 mois (la moitié des financements a duré moins de 38 mois, et l'autre moitié plus de 38 mois). Cette valeur médiane est de 48 mois pour les docteurs ayant cumulé contrat doctoral et support d'ATER, et atteint la valeur de 60 mois pour ceux qui ont bénéficié à la fois d'une allocation de recherche, d'un monitorat CIES et d'un support d'ATER.

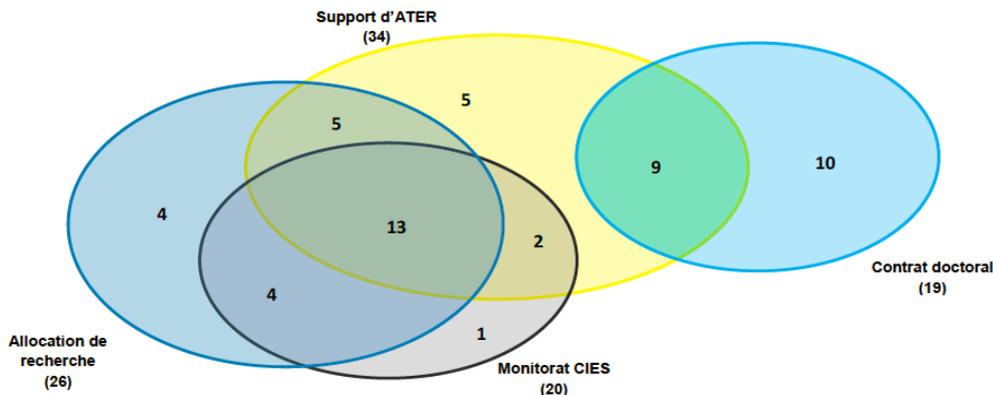
49 % des répondants à l'enquête n'ont pas obtenu de financement spécifique pour leur doctorat. Ils ont été essentiellement salariés du secteur public pendant le doctorat (plus d'une personne n'ayant obtenu aucun financement sur deux), du privé (une sur cinq) ou ont exercé une profession libérale (une sur six). Les salariés du secteur public ont plus souvent gardé l'emploi occupé à l'inscription pendant toute la durée du doctorat, et l'occupent toujours au moment de l'enquête.

Plus d'un docteur sur deux (56 %) dit n'avoir reçu aucune aide financière pendant son doctorat. Un docteur sur trois a bénéficié d'une aide familiale, et seulement quelques répondants ont contracté un emprunt, qu'il soit bancaire ou familial. Les docteurs n'ayant pas eu de financement ont eu un peu plus souvent recours à une aide familiale.

Graphique [3]

Etudiants de Paris-Sorbonne ayant soutenu leur thèse de doctorat en 2013 et ayant bénéficié d'au moins un des quatre modes de financement les plus fréquents (allocation de recherche du ministère, support d'ATER, monitorat CIES, contrat doctoral)

Cumul des différents modes de financement obtenus au cours du doctorat



Source : Enquête devenir des docteurs 2013

Note de lecture : Au cours de leur doctorat, 26 docteurs 2013 ont bénéficié d'une allocation de recherche du ministère (4 personnes ont eu seulement cette allocation, 5 l'ont cumulée avec un support d'ATER, 4 avec un monitorat CIES, et 13 avec les deux).

Notes :

- Le contrat doctoral, créé en 2009, se substitue progressivement aux allocations de recherche du ministère et monitorats CIES.
- Pour des raisons de lisibilité du graphique, n'ont pas été représentés les autres modes de financements tels que contrats avec un centre de recherche, financements spécifiques aux étudiants étrangers (rarement cumulés avec un autre financement).

Les répondants salariés de la fonction publique ou exerçant une profession libérale pendant leur doctorat ont moins souvent recouru à une aide financière.

Il a été demandé aux docteurs une estimation du revenu net mensuel qu'ils ont perçu au cours de leur doctorat. Ce revenu peut s'avérer difficile à estimer pour les personnes ayant connu des situations variées (période avec ou sans financement, cumul éventuel de financements ...). La valeur médiane déclarée est de 1 500 € (1 480 € pour les docteurs ayant obtenu un financement, 1 500 € pour les autres). Elle n'est que de 900 €

pour les docteurs ayant bénéficié d'un financement propre aux étudiants étrangers, et de 1 000 € pour ceux qui ont obtenu un financement non gouvernemental à l'étranger. Elle est de 1 600 € chez les répondants ayant été salariés du secteur public pendant leur doctorat et 1 000 € chez les salariés du secteur privé. Plus d'un répondant sur deux se déclare satisfait ou très satisfait de ce revenu, et le fait d'avoir obtenu ou non un financement pour le doctorat n'influe pas significativement sur ce résultat. (tableau [6])

Tableau [6] : Ressources pendant la thèse des étudiants de Paris-Sorbonne ayant soutenu leur thèse de doctorat en 2013

Population	Répondants ayant bénéficié d'un financement spécifique à la thèse	Répondants n'ayant bénéficié d'aucun financement spécifique à la thèse	Total
Caractéristiques			
Effectifs	96	92	188
Mode de financement du doctorat : % répondants ayant bénéficié (1)			
D'une allocation de recherche du ministère	27,1	-	13,8
D'un monitorat CIES	20,8	-	10,6
D'un contrat doctoral	19,8	-	10,1
D'un support d'ATER	35,4	-	18,1
D'un financement obtenu à l'étranger, autre que gouvernemental (universités, organismes ...)	21,9	-	11,2
D'un financement particulier aux étudiants étrangers (dont bourse de gouvernement étranger, MAE ...)	14,6	-	7,4
D'un contrat avec un partenaire public ou parapublic (organisme de recherche, collectivité territoriale)	6,3	-	3,2
D'un autre financement	24,0	-	12,2
Durée du financement			
Durée médiane du financement (en mois)	38	-	-
Situation à l'inscription			
% répondants en emploi à l'inscription	61,5	65,2	63,3
Ressources pendant la thèse : % répondants ayant été pendant la thèse (1)			
Salarié de la fonction publique	14,6	56,5	35,1
Salarié du secteur privé (dont congé individuel de formation)	3,1	18,5	10,6
Profession libérale	2,1	16,3	9,0
Dans une autre situation	3,1	12,0	7,4
Non réponse	79,2	5,4	43,1
Niveau de revenus pendant la thèse			
Revenu médian net mensuel	1 483 €	1 500 €	1 500 €
Evaluation du niveau de revenus pendant la thèse : % répondants l'estimant			
Très satisfaisant	12,5	12,0	12,2
Plutôt satisfaisant	42,7	40,2	41,5
Peu satisfaisant	32,3	31,5	31,9
Pas du tout satisfaisant	10,4	10,9	10,6
Non réponse	2,1	5,4	3,7

Source : Enquête devenir des docteurs 2013

(1) : Une même personne ayant pu cumuler ou connaître successivement durant sa thèse plusieurs situations, la somme des pourcentages peut être supérieure à 100 %

Note de lecture :

Les allocations de recherche du ministère ont été obtenues par 27,1% des personnes ayant bénéficié d'un financement, et par 13,8% de l'ensemble des docteurs. 14,6% des personnes ayant bénéficié d'un financement spécifique pour réaliser la thèse, 56,5% de celles qui n'en ont pas bénéficié, et 35,1% de l'ensemble des répondants, déclarent avoir été salariées de la fonction publique pendant le doctorat.

La durée du doctorat et la mention obtenue

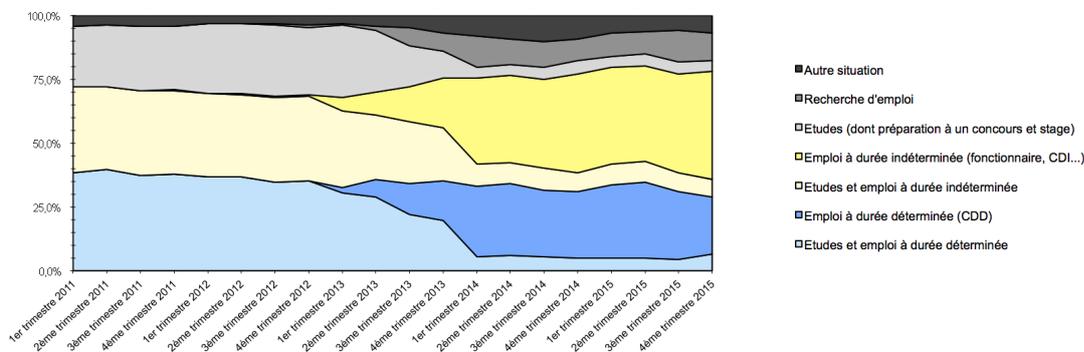
La durée médiane du doctorat est de 5,5 ans. Cette valeur est de 5,9 ans pour les personnes en emploi lors de l'inscription en doctorat (5,9 ans pour celles qui ont gardé leur emploi sur toute la durée du doctorat, et 5,2 ans pour celles qui ne l'ont pas gardé sur toute la durée). Elle est de 5,1 ans pour les docteurs ayant obtenu un financement pour leur doctorat contre 6,2 ans pour ceux qui n'en ont pas bénéficié. Peu de docteurs (12 %) ont interrompu leur doctorat, pour raisons professionnelles presque exclusivement.

La majorité (71 %) des docteurs a obtenu son doctorat avec la mention très honorable avec félicitations du jury, et 27 % avec la mention très honorable. Les personnes qui ont fait partie d'une équipe de recherche et/ou bénéficié d'un financement obtiennent plus souvent la mention très honorable avec félicitations du jury.

L'évolution de la situation de 2011 à 2015

Il a été demandé aux docteurs de décrire de façon trimestrielle leur situation d'emploi pour une période allant de janvier 2011 à décembre 2015 afin d'observer le processus d'intégration et/ou de stabilisation dans l'emploi. Début 2011, 24 % des répondants sont uniquement en situation d'études, 34 % d'entre eux cumulent les études avec un emploi à durée indéterminée, 39 % avec un emploi à durée déterminée. Ces proportions restent relativement stables jusqu'au quatrième trimestre de l'année 2012. Au cours de l'année 2013 qui est celle de la soutenance du doctorat, cette situation va naturellement s'infléchir. Début 2014, 34 % des docteurs occupent un emploi à durée indéterminée, 28 % un emploi à durée déterminée, 14 % cumulent encore études et emploi et 12 % recherchent un emploi. Cette situation va ensuite évoluer vers une légère stabilisation de l'emploi puisque fin 2015, 42 % des répondants ont un emploi à durée indéterminée, 23 % un emploi à durée déterminée, 11 % continuent à cumuler études et emploi et 11 % recherchent un emploi. (graphique [4])

Graphique [4] : Evolution de 2011 à 2015 de la situation principale des étudiants de Paris-Sorbonne ayant soutenu leur thèse de doctorat en 2013



Source : Enquête devenir des docteurs 2013 (non réponses exclues)

La recherche d'emploi et les concours

Un docteur sur cinq (36 personnes) dit avoir effectué un post-doctorat. La durée médiane en a été de 12 mois. Ce post-doctorat a été effectué en France pour 16 personnes (presque exclusivement à Paris, surtout dans un centre d'études et de recherche et pour une durée médiane de 12 mois). Les post-doctorats effectués à l'étranger ont le plus souvent eu lieu dans une structure universitaire, et leur durée médiane est de 24 mois. Les docteurs ayant effectué un post-doctorat ont plus souvent que l'ensemble des répondants obtenu un financement, notamment un financement non gouvernemental obtenu à l'étranger. Ils estiment le plus souvent que le post-doctorat a eu une moyenne ou une forte incidence sur leur insertion professionnelle.

En incluant les candidatures à la qualification aux fonctions de maître de conférences, 51 % des docteurs disent avoir passé un concours de la fonction publique.

42 % des répondants déclarent s'être inscrits dans la procédure française de qualification aux fonctions de maître de conférences. Seulement 57 % des docteurs qui avaient pour projet professionnel de devenir enseignant-chercheur ont confirmé leur projet en s'inscrivant dans cette procédure. Sept candidats sur dix ont obtenu cette qualification. Les candidats qualifiés l'ont été en 2013 dans un cas sur cinq, en 2014 dans trois cas sur quatre, et très rarement en 2015 ou après.

Trois candidats qualifiés sur quatre ont passé au moins une audition pour obtenir un poste de maître de conférences. Une personne auditionnée sur trois a effectivement obtenu un poste, en 2014 ou 2015 à parts égales. Les docteurs ayant obtenu un poste de maître de conférences représentent donc un candidat à la qualification sur cinq, et moins d'un répondant sur dix. (tableau [7])

Tableau [7] : Participation à la procédure de recrutement de maître de conférences déclarée par les étudiants de Paris-Sorbonne ayant soutenu leur thèse de doctorat en 2013

Étape	Effectifs	% / Ensemble des répondants	% / Ensemble des candidats à la qualification
Total des répondants	188	100,0	-
Dont répondants ayant eu le projet professionnel de devenir enseignant-chercheur	91	48,4	-
Pas de candidature déclarée à la qualification	109	58,0	-
Candidature à la qualification	79	42,0	100,0
Obtention de la qualification	56	29,8	70,9
Audition pour un poste de maître de conférences	42	22,3	53,2
Obtention d'un poste de maître de conférences	15	8,0	19,0

Source : Enquête devenir des docteurs 2013

Note : il s'agit ici de la procédure française de recrutement des maîtres de conférences. Les données ne comprennent pas les répondants occupant un poste assimilé à maître de conférences (assistants, personnes en emploi à l'étranger déclarant être sur un poste équivalent à celui d'un maître de conférences).

Presque tous les docteurs qui étaient à l'inscription en doctorat professeurs agrégés ont candidaté à la qualification, et ils ont obtenu la qualification puis finalement un poste de maître de conférences dans des proportions comparables à celles de l'ensemble des candidats. Ces résultats sont naturellement assez proches pour les docteurs ayant bénéficié d'au moins l'un des financements académiques (allocation de recherche, monitorat CIES, contrat doctoral et support d'ATER) puisque ces populations sont liées.

Les docteurs n'ayant pas publié pendant leur thèse (13 % de l'ensemble des répondants) ne candidatent presque jamais à la qualification. La mention et le fait d'avoir publié pendant la thèse étant liés, les personnes n'ayant pas obtenu la mention très honorable avec félicitations du jury candidatent également moins.

Le tiers des docteurs a candidaté à un concours de l'enseignement secondaire, et neuf candidats déclarés sur dix l'ont obtenu, très majoritairement au cours des quatre années avant l'inscription en doctorat, en particulier l'année précédente.

Seulement 15 docteurs (soit 8 % des répondants) ont postulé à un concours de chercheur et presque tous les candidats ont été reçus. Les concours ITA (ingénieurs, techniciens, administratifs) n'attirent quant à eux que quelques rares personnes.

La situation au 1^{er} janvier 2016

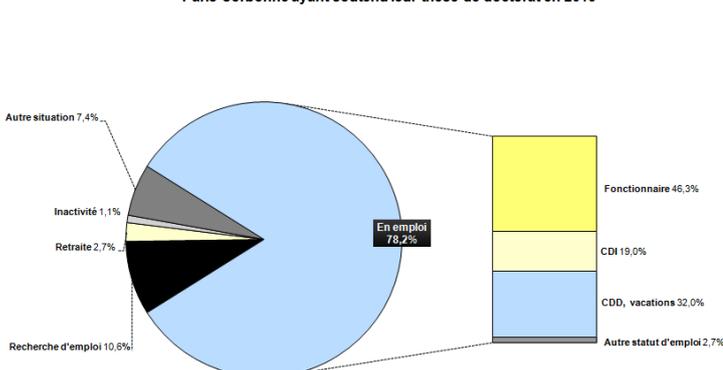
L'enquête avait pour objectif de connaître la situation des docteurs au 1^{er} janvier 2016, ce qui représente un délai allant de deux à trois ans après la soutenance du doctorat. A cette date, en incluant les ATER et post-doctorants, 78 % des répondants sont en situation d'activité professionnelle et 11 % en recherche d'emploi. Seulement quelques personnes sont en inactivité, à la retraite ou en formation. Les autres situations (7 % des répondants) regroupent des cas très variés : créateurs d'entreprise ne considérant pas encore cette activité en cours de développement comme un emploi rémunérateur, personnes effectuant des recherches à titre personnel, religieux par exemple. (tableau [8], graphique [5])

Tableau [8] : Situation d'emploi au 1^{er} janvier 2016 des étudiants de Paris-Sorbonne ayant soutenu leur thèse de doctorat en 2013

Situation d'emploi / Profession et catégorie socioprofessionnelle déclarée	Effectifs	%
En emploi	147	78,2
Dont - ATER	9	4,8
- Post-doctorants	16	8,5
En recherche d'emploi	20	10,6
En formation	3	1,6
En inactivité (sans emploi et n'en cherchant pas)	2	1,1
A la retraite	5	2,7
Autre situation	11	5,9
Total	188	100,0

Source : Enquête devenir des docteurs 2013

Graphique [5] : Situation d'emploi au 1^{er} janvier 2016 des étudiants de Paris-Sorbonne ayant soutenu leur thèse de doctorat en 2013



Source : enquête devenir des docteurs 2013

Les docteurs en emploi (78 % des répondants, soit 147 personnes) étaient plus souvent que l'ensemble déjà en emploi au moment de l'inscription. Ils déclarent presque tous appartenir à la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures, et exercent dans deux cas sur trois des fonctions d'enseignement. 27 % des docteurs en emploi sont professeurs agrégés ou certifiés (exerçant dans un cas sur trois en université ou classe préparatoire aux grandes écoles), 17 % sont maîtres de conférences et 10 % ont un statut d'enseignant temporaire dans le supérieur (ATER, vacataire). Les autres docteurs en emploi exercent des professions diversifiées : ingénieurs de recherche, chercheurs (notamment en post-doctorat), conservateurs, chefs de projet, indépendants divers ...

Près de la moitié (46 %) des répondants en emploi est ainsi fonctionnaire ou stagiaire de la fonction publique. 19 % d'entre eux bénéficient d'un contrat à durée indéterminée, et se partagent entre d'une part le secteur public à l'étranger (plus précisément l'enseignement) et d'autre part le secteur privé en France comme à l'étranger. Le contrat à durée déterminée concerne une part importante (32 %) des répondants en emploi, dans le secteur public presque exclusivement, et dans l'enseignement supérieur (enseignants temporaires et chercheurs), à l'exception de quelques enseignants contractuels dans l'enseignement secondaire général. Sa durée médiane est de 12 mois.

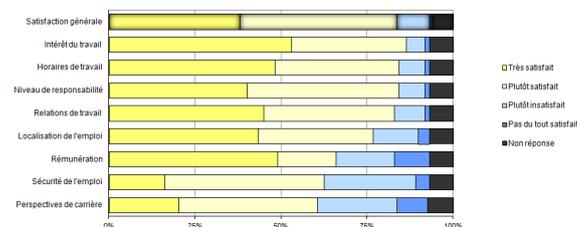
Le domaine de l'enseignement regroupe donc la grande majorité des docteurs (74 %, et plus précisément 49 % pour l'enseignement supérieur et la recherche et 21 % pour l'enseignement secondaire). 13 % des docteurs sont en fonction dans le domaine des activités spécialisées, scientifiques et techniques, qui regroupe celui de la recherche ainsi que d'autres activités telles que le conseil, l'ingénierie ou l'urbanisme par exemple. Les domaines de l'administration publique et de l'information-communication ne comptent que quelques répondants.

Seulement 26 docteurs sont en emploi hors du secteur public. Ils exercent le plus souvent dans une entreprise privée, et dans les domaines de l'enseignement, de la recherche ou de l'édition. (tableau [9])

14 % des docteurs en emploi disent occuper deux emplois ou plus. Ils exercent souvent à titre principal une fonction d'enseignant.

Il a été demandé aux docteurs d'évaluer la satisfaction que leur apporte leur emploi. De façon générale, en incluant les non réponses, 84 % d'entre eux s'en disent satisfaits ou très satisfaits. Les sujets qui emportent le plus leur adhésion concernent l'intérêt du travail et les conditions d'exercice, et ceux de moindre satisfaction concernent la carrière et ses perspectives. (graphique [6])

Graphique [6] : Satisfaction exprimée par les étudiants de Paris-Sorbonne ayant soutenu leur thèse de doctorat en 2013 en situation d'emploi au 1^{er} janvier 2016



Source : Enquête devenir des docteurs 2013
Champ : Répondants en emploi au 1^{er} janvier 2016

34 % des docteurs en emploi disent rechercher un nouvel emploi. La raison en est un contrat à durée déterminée qui arrive à échéance sans possibilité de renouvellement, le souhait de se stabiliser, de trouver un emploi plus en adéquation avec sa discipline ou son niveau de formation, ou encore la lassitude ou le sentiment de frustration éprouvés dans le poste actuel.

Les répondants en recherche d'emploi au 1^{er} janvier 2016 (11 % des répondants, soit 20 personnes) occupaient pour moitié un emploi au moment de s'inscrire en doctorat. Ils recherchent un emploi depuis une durée d'une valeur médiane de 24 mois, et utilisent pour cela tous les moyens : essentiellement l'envoi de candidatures spontanées ou la réponse à des offres, mais aussi la mobilisation de

leurs réseaux ou le contact avec l'APEC ou Pôle emploi. Dans leurs recherches, ils se trouvent confrontés au manque d'offres d'emploi, d'expérience professionnelle, mais aussi au fait que les employeurs ne reconnaissent pas suffisamment leur formation ou à leur propre méconnaissance des débouchés possibles. Ils recherchent pour la plupart un emploi en France comme à l'étranger.

Tableau [9] : Quelques caractéristiques de l'emploi occupé par les docteurs 2013 au 1^{er} janvier 2016

Caractéristiques	Catégorie d'employeur			Total répondants en emploi au 1 ^{er} janvier 2016	
	Administration publique	Entreprise privée	Autre catégorie d'employeur	Effectif	%
Domaine d'activité de l'employeur					
Enseignement	99	5	4	108	73,5
Dont - Enseignement secondaire général	28	2	0	30	20,4
- Enseignement supérieur (1)	68	2	2	72	49,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (2)	11	5	3	19	12,9
Administration publique	8	0	1	9	6,1
Information et communication	0	4	2	6	4,1
Autre domaine	3	2	0	5	3,4
Total	121	16	10	147	100,0
Profession et catégorie socioprofessionnelle déclarée					
Cadres et professions intellectuelles supérieures	121	14	10	145	98,6
Dont - Maîtres de conférences et assimilés (3)	23	1	1	25	17,0
- Professeurs agrégés ou certifiés de l'enseignement secondaire	24	1	0	25	17,0
- Professeurs agrégés ou certifiés en fonction dans l'enseignement supérieur (4)	14	0	0	14	9,5
- Personnels enseignants temporaires de l'enseignement supérieur	14	0	1	15	10,2
- Chercheurs (5)	18	1	0	19	12,9
- Autres cadres de la fonction publique	15	0	1	16	10,9
- Cadres de l'information, des arts et du spectacle (6)	8	4	0	12	8,2
- Cadres d'entreprise (7)	0	5	4	9	6,1
Professions intermédiaires	0	2	0	2	1,4
Total	121	16	10	147	100,0
Statut de l'emploi					
Fonctionnaire ou stagiaire de la fonction publique	67	1	0	68	46,3
Contrat à durée indéterminée	15	9	4	28	19,0
Contrat à durée déterminée (y.c. CDD d'usage), vacations	39	5	3	47	32,0
Autre statut	0	2	2	4	2,7
Total	121	17	9	147	100,0
Rémunération					
Salaire médian net mensuel avec primes (8)	2 200 €	1 846 €	2 063 €	2 200 €	
Localisation de l'emploi					
% de personnes en poste à l'étranger	28,9	n.s.	n.s.	30,6	

Source : Enquête devenir des docteurs 2013

Champ : Répondants en emploi au 1^{er} janvier 2016

(1) : Y compris classes préparatoires aux grandes écoles

(2) : Secteur de la recherche essentiellement

(3) : Y compris les assistants et les personnes en emploi à l'étranger déclarant être sur un poste équivalent à celui d'un maître de conférences

(4) : PRAG, PRCE, lecteurs et professeurs agrégés exerçant en classes préparatoires aux grandes écoles ou en sections de technicien supérieur

(5) : Y compris post-doctorants

(6) : Par exemple conservateur, journaliste, professeur d'art hors établissement scolaire ...

(7) : Par exemple chef de projet, ingénieur ...

(8) : Salaire des personnes en emploi en France ramené à un équivalent temps plein

L'apport du doctorat et le lien emploi-formation

La mesure du changement de situation après le doctorat à l'aide des caractéristiques de l'emploi

Au moment de s'inscrire en doctorat, 63 % des docteurs occupaient un emploi. Au 1^{er} janvier 2016, cette proportion atteint la valeur de 78 %. 37 % des docteurs ont dit ne pas avoir occupé d'emploi au moment de s'inscrire en doctorat. Au 1^{er} janvier 2016, une personne sur trois est également sans emploi, plus d'une sur trois est devenue enseignante (dans le supérieur majoritairement), et les personnes en emploi se partagent entre emploi à durée indéterminée et contrat à durée déterminée.

Parmi les docteurs qui occupaient déjà un emploi au moment de s'inscrire en doctorat (63 % des répondants), neuf personnes sur dix sont aussi dans cette situation au 1^{er} janvier 2016. 33 % des

répondants (soit 62 personnes) avaient déjà le statut de fonctionnaire ou stagiaire de la fonction publique lors de l'inscription en doctorat. A la date d'observation fixée pour l'enquête, ces docteurs se déclarent presque tous dans cette situation. Toutefois quelques-uns parmi eux déclarent bénéficier d'un contrat à durée déterminée : il s'agit de docteurs ayant un contrat post-doctoral ou d'ATER. Parmi les professeurs agrégés ou certifiés de l'enseignement secondaire, quelques personnes qui étaient à l'inscription en doctorat ATER ou allocataires de recherche sont devenues maîtres de conférences ou enseignent temporairement dans le supérieur au 1^{er} janvier 2016. Les autres sont à cette date dans leur situation du moment de l'inscription en doctorat, à l'exception de quelques personnes à qui le doctorat a ouvert l'accès à l'enseignement en classe préparatoire aux grandes écoles. Les autres fonctionnaires (cadres du patrimoine par exemple) ont rarement changé de situation.

Les répondants qui bénéficiaient d'un contrat à durée indéterminée sont toujours dans le même cas. La majorité des personnes en contrat à durée déterminée ou recrutées sur vacations à l'inscription en doctorat n'a pas stabilisé sa situation au moment de l'enquête. (tableaux [10] à [13])

Pour la majorité des répondants déjà en emploi au moment de s'inscrire en doctorat, l'éventuelle évolution professionnelle ne s'est

donc pas accompagnée d'une stabilisation dans l'emploi. Toutefois, la mesure de l'apport du doctorat à l'aide des seules caractéristiques socioprofessionnelles « objectives » de l'emploi reste assez difficile, à l'exclusion du cas évident des répondants devenus enseignants du supérieur ou chercheurs suite à l'obtention de leur doctorat.

Tableau [10] : Evolution du statut d'emploi des docteurs 2013 entre l'inscription en thèse et le 1^{er} janvier 2016

Au 1 ^{er} janvier 2016		Sans emploi		En emploi					Total		
		Fonctionnaire ou stagiaire de la fonction publique	Contrat à durée indéterminée (CDI)	Contrat à durée déterminée (CDD), y compris CDD d'usage	Vacations	Autre situation	Total	Effectifs	%		
A l'inscription en doctorat											
Sans emploi		25	13	9	19	1	2	44	69	36,7	
En emploi		16	55	19	26	1	2	103	119	63,3	
Fonctionnaire ou stagiaire de la fonction publique		3	50	1	8 (1)	0	0	59	62	33,0	
Contrat à durée indéterminée (CDI)		4	1	15	1	0	0	17	21	11,2	
Contrat à durée déterminée (CDD), y compris CDD d'usage		4	3	2	14	1	0	20	24	12,8	
Vacations		3	1	1	2			4	7	3,7	
Autre situation		2	0	0	1	0	2	3	5	2,7	
Total		Effectifs	41	68	28	45	2	4	147	188	100,0
		%	21,8	36,2	14,9	23,9	1,1	2,1	78,2	100,0	

Source : Enquête devenir des docteurs 2013

Note de lecture : Parmi les 62 répondants qui étaient fonctionnaires ou stagiaires de la fonction publique à l'inscription en doctorat, 3 sont sans emploi au 1er janvier 2016, 50 sont toujours fonctionnaires ou stagiaires de la fonction publique, 1 est en CDI et 8 sont en CDD.

(1) : Personnes occupant un emploi à durée déterminée (Post-doctorants, ATER, enseignants contractuels ...)

Tableau [11] : Les docteurs 2013 fonctionnaires ou stagiaires de la fonction publique à l'inscription en doctorat Evolution de la situation d'emploi entre l'inscription en doctorat et le 1^{er} janvier 2016

Au 1 ^{er} janvier 2016		Agrégés ou certifiés du second degré	Maîtres de conférences	PRAG - PRCE (2)	ATER - Chargés de cours	Chargés de recherche - IGE ou IGR (3)	Cadres du patrimoine	Autres	Sans emploi	Total	
										Effectif	%
A l'inscription en doctorat											
Agrégés ou certifiés du second degré		21	0	1	1	1	0	1	1	26	41,9
Allocataires - ATER (1)		5	6	1	2	0	0	1	1	16	25,8
PRAG - PRCE		0	1	2	1	0	0	0	0	4	6,5
Cadres du patrimoine		0	0	0	0	0	4	0	0	4	6,5
Autres		0	1	0	0	2	0	8	1	12	19,4
Total		Effectifs	26	8	4	4	3	4	10	62	100,0
		%	41,9	12,9	6,5	6,5	4,8	6,5	16,1	4,8	100,0

Source : Enquête devenir des docteurs 2013

Note de lecture : Parmi les 26 répondants qui étaient agrégés ou certifiés du second degré à l'inscription en doctorat, 21 sont toujours au 1er janvier 2016, 1 est devenu PRAG ou PRCE, 1 ATER ou chargé de cours, 1 chargé de recherche ou IGE ou IGR, 1 exerce une autre profession et 1 est sans emploi.

(1) : Y compris des personnes ayant déjà le statut de professeur agrégé lors de l'inscription en doctorat

(2) : PRAG : Professeur agrégé affecté dans l'enseignement supérieur

PRCE : Professeur certifié affecté dans l'enseignement supérieur

(3) : IGE : Ingénieur d'études

IGR : Ingénieur de recherche

Tableau [12] : Evolution de la catégorie socioprofessionnelle des docteurs 2013 entre l'inscription en doctorat et le 1^{er} janvier 2016

Au 1 ^{er} janvier 2016		Sans emploi		En emploi				Total	
		Enseignants	Cadres et professions intellectuelles supérieures (hors enseignants)	Professions intermédiaires (hors enseignants)	Total				
A l'inscription en doctorat									
Sans emploi		25	27	17	0	44	69	36,7	
En emploi		16	74	28	1	103	119	63,3	
Enseignants		7	64	5 (1)	0	69	76	40,4	
Cadres et professions intellectuelles supérieures (hors enseignants)		5	6	21	0	27	32	17,0	
Professions intermédiaires (hors enseignants)		1	1		1	2	3	1,6	
Employés		3	3	2	0	5	8	4,3	
Total		Effectifs	41	101	45	1	147	188	100,0
		%	21,8	53,7	23,9	0,5	78,2	100,0	

Source : Enquête devenir des docteurs 2013

Note de lecture : Parmi les 76 répondants qui étaient enseignants à l'inscription en doctorat, 7 sont sans emploi au 1^{er} janvier 2016, 64 sont toujours enseignants, 5 sont cadres et professions intellectuelles supérieures (hors enseignants).

(1) : Chercheurs (dont post-doctorants)

Tableau [13] : Evolution de la situation d'emploi des docteurs 2013 entre l'inscription en doctorat et le 1^{er} janvier 2016

Situation à l'inscription en doctorat		Situation au 1 ^{er} janvier 2016		
Fonctionnaires ou stagiaires de la fonction publique (62)	Agrégés ou certifiés de l'enseignement secondaire	26	Professeurs agrégés ou certifiés de d'enseignement secondaire	21
			Autres (PRAG-PRCE, ATER - chargés de cours, chargé de recherche-IGE-IGR ...)	4
			Autre situation	1
	Allocataires de recherche - ATER	16	Professeurs agrégés ou certifiés de d'enseignement secondaire	5
			Maîtres de conférences ou assimilés	6
			Autres	4
			En recherche d'emploi	1
PRAG - PRCE	4	PRAG - PRCE	2	
		Maître de conférences ou assimilés	1	
		ATER - Chargé de cours	1	
Cadres du patrimoine	4	Cadres du patrimoine	4	
Autres personnels de catégorie A (magistrat, IGE-IGR, autre administratif de catégorie A ...)	10	Autres personnels de catégorie A (magistrat, IGE-IGR, autre administratif de catégorie A ...)	9	
		En formation	1	
Personnels de catégorie B	2	Maître de conférences ou assimilés	1	
		Chercheur	1	
CDD, vacations (31)	Personnels enseignants temporaires de l'enseignement supérieur	8	Personnels enseignants temporaires de l'enseignement supérieur	3
			Maîtres de conférences ou assimilés	2
			Personnels enseignants de l'enseignement supérieur en CDI	1
			Vacataire de l'enseignement secondaire	1
			En recherche d'emploi	1
	Allocataires de recherche	6	Professeurs agrégés ou certifiés de d'enseignement secondaire	1
Personnels enseignants temporaires de l'enseignement supérieur			1	
Chercheurs en CDD			2	
Ingénieur de recherche en CDD			1	
		Autre situation	1	
Autres personnels de catégorie A de la fonction publique (chercheur, ingénieur d'études ou de recherche, chargé d'études, musicien ...)		Personnels enseignants temporaires de l'enseignement supérieur	1	
		Chercheurs	4	
		Professeurs contractuels de l'enseignement secondaire	2	
		Autre situation	1	
Personnels de catégorie B de la fonction publique ou professions intermédiaires (professeurs contractuels de l'enseignement secondaire, traducteurs ...)	6	Personnels de cat. B de la fonction publique ou professions intermédiaires	2	
		Professeur de l'enseignement secondaire	1	
		En recherche d'emploi	3	
Employés	3	ATER	1	
		Autres CDD (chercheur, agent contractuel)	2	
CDI (21)	Personnels de catégorie A de la fonction publique ou ingénieurs, cadres d'entreprise (professeurs assistants, ingénieur d'études ou de recherche...)	15	Maîtres de conférences ou assimilés	5
			Autres personnels de catégorie A de la fonction publique ou ingénieurs, cadres d'entreprise (Situations inchangées)	7
			En formation	1
			En recherche d'emploi	2
Employés	4	Professions diverses (formateur, maître suppléant, rédacteur en chef)	3	
		En recherche d'emploi	1	
Autres	2	En emploi	2	
Autres situations d'emploi (6)	Autres situations d'emploi (freelance, profession libérale ...)	5	Post-doctorant	1
			Indépendants	2
			En recherche d'emploi	2
Sans emploi à l'inscription en doctorat (89)	Inactifs à l'inscription en doctorat (étudiants)	38	Professeurs agrégés ou certifiés de d'enseignement secondaire	3
			Maîtres de conférences ou assimilés	5
			Personnels enseignants temporaires de l'enseignement supérieur	3
			Chercheurs ou chargés de recherche de la recherche publique	3
			Autres personnels de la fonction publique	3
			Professionnels de l'information, des arts et spectacles (journaliste, auteur, professeur d'art)	3
			Cadres du secteur privé ou associatif	5
			Autres (indépendants, prêtre ...)	4
			En formation	1
	Inactifs - Retraités	3		
En recherche d'emploi	5			
Boursiers à l'inscription en doctorat (autres que allocataires de recherche ou contrats doctoraux)	10	Post-doctorants	3	
		Enseignants du supérieur (MCF, ATER)	2	
		Autres	3	
		En recherche d'emploi	2	
En recherche d'emploi à l'inscription en doctorat	11	Chercheurs en CDD (dont post-doctorant)	3	
		Enseignants dans l'enseignement secondaire	2	
		Autres	2	
		En recherche d'emploi	4	
Retraités	4	Retraités	4	
Autres situations (6)	Autres situations à l'inscription (stagiaire, professeur en disponibilité ...)	6	Maîtres de conférences ou assimilés	3
			Chercheurs en CDD	2
			Création d'entreprise	1

Source : Enquête devenir des docteurs 2013

La perception du changement de situation et de l'apport du doctorat par les répondants

Il a été demandé aux docteurs s'ils estimaient que leur situation avait changé entre l'inscription en doctorat et le 1^{er} janvier 2016. Près d'un répondant sur quatre (23 %) considère n'avoir pas changé de situation. Il s'agit de personnes sans emploi à l'inscription en doctorat comme à la date d'observation de l'enquête, ou de personnes en emploi à ces deux moments et ayant le plus souvent conservé leur emploi pendant toute la durée du doctorat (professeurs agrégés ou certifiés en exercice dans le secondaire, autres fonctionnaires, et quelques personnes travaillant dans l'enseignement supérieur ou dans le secteur privé). Parmi les personnes estimant que leur situation a changé, figurent par exemple des allocataires de recherche ou ATER devenus maîtres de conférences, ainsi que des allocataires devenus enseignants du secondaire ou des professeurs agrégés qui ont pu être nommés en classe préparatoire aux grandes écoles grâce à leur doctorat. Toutefois, la notion de changement de situation reste subjective, puisque des personnes occupant toujours le même emploi qu'à l'inscription en thèse considèrent avoir connu un changement de situation.

Les docteurs en emploi au 1^{er} janvier 2016 ont aussi été interrogés sur l'adéquation entre le niveau de leur emploi et celui de leur formation. 57 % d'entre eux estiment qu'il y a adéquation : il s'agit majoritairement des personnes disant par ailleurs que leur situation a évolué (notamment maîtres de conférences et chercheurs). 35 % d'entre eux jugent leur niveau d'études supérieur à leur emploi, et c'est l'opinion la plus répandue chez les enseignants en exercice dans l'enseignement secondaire.

Par ailleurs, deux docteurs en emploi sur trois estiment que leur secteur d'études correspond à leur emploi (ce qui est la réponse la plus fréquente chez les maîtres de conférences et les ATER), et un docteur sur quatre juge cette adéquation partielle (opinion notamment des enseignants dans le secondaire). 56 % des docteurs en emploi disent aussi utiliser les compétences acquises pendant le doctorat (notamment les enseignants du supérieur et les chercheurs) et 32 % ne les mobilisent que partiellement.

Dans une plage d'expression libre, les docteurs ont pu parler librement sur la façon dont ils perçoivent le lien entre leur formation et leur emploi. Sept répondants en emploi sur dix ont apporté un commentaire à ce sujet. Concernant l'impact du titre de docteur sur l'emploi ou la carrière, les avis sont partagés, en faveur toutefois d'un effet positif du doctorat sur le recrutement ou l'évolution de carrière. (tableau [14])

Tableau [14] : Perception par les docteurs 2013 du lien entre la formation et l'emploi occupé au 1^{er} janvier 2016

Perception du lien formation-emploi	Effectifs	% (1)
Le titre de docteur ...		
... était nécessaire ou indispensable à l'obtention du poste	29	27,9
... a aidé à l'obtention du poste	12	11,5
... a permis une promotion ou une évolution de carrière	10	9,6
... n'a aucun d'impact sur l'emploi ou la carrière	28	26,9
... est reconnu	10	9,6
... n'est pas reconnu	6	5,8
... est nuisible à l'emploi ou la carrière	4	3,8
La formation reçue ...		
... est en lien avec l'emploi	18	17,3
... a peu ou pas de lien avec l'emploi	10	9,6
Autres commentaires	7	6,7
Nombre de personnes ayant apporté un commentaire	104	
Nombre de personnes en emploi au 1 ^{er} janvier 2016	147	
Nombre de répondants à l'enquête	188	

Source : Enquête devenir des docteurs 2013

Note : Une même personne a pu apporter plusieurs commentaires

(1) : Pourcentages calculés par rapport au nombre de personnes ayant apporté un commentaire et non par rapport au nombre total de répondants

Les commentaires apportés par les docteurs au sujet de leur parcours

Les docteurs ont été invités à s'exprimer librement sur leur parcours universitaire ou professionnel. Seulement un docteur sur trois a apporté un commentaire.

Les répondants soulignent le plus souvent la qualité de la formation, mais aussi les difficultés (financières ou administratives notamment) rencontrées pendant le doctorat et les sacrifices personnels qu'il a nécessités. Concernant l'insertion professionnelle, les critiques principales concernent le manque de débouchés et d'aide à l'insertion après le doctorat, ainsi que le manque de reconnaissance du titre de docteur dans le monde du travail. (tableau [15])

Tableau [15] : Commentaires apportés par les docteurs 2013 au sujet de leur formation universitaire ou de leur parcours professionnel

Commentaire sur le parcours	Effectifs	% (1)
Parcours de formation et déroulement de la thèse		
Bonne qualité de la formation et/ou de l'encadrement	20	30,3
Mauvais encadrement	10	15,2
Conditions de vie ou d'études difficiles pendant le doctorat (problèmes financiers, administratifs, absence de formation, sacrifices personnels, difficultés à concilier études et emploi ...)	16	24,2
Insertion professionnelle		
Doctorat reconnu	5	7,6
Doctorat non reconnu	11	16,7
Manque de postes, de débouchés	12	18,2
Manque d'aide à l'insertion après le doctorat (manque d'informations, absence de réseaux...)	15	22,7
Précarité après le doctorat	6	9,1
Parcours professionnel		
Parcours professionnel satisfaisant	6	9,1
Sentiment de frustration	12	18,2
Autres commentaires	18	27,3
Nombre de personnes ayant apporté un commentaire	66	
Nombre de répondants à l'enquête	188	

Source : Enquête devenir des docteurs 2013

Note : Une même personne a pu apporter plusieurs commentaires

(1) : Pourcentages calculés par rapport au nombre de personnes ayant apporté un commentaire et non par rapport au nombre total de répondants

L'insertion des docteurs mesurée sur un plus long terme

Dans son enquête Génération, le Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) interroge tous les trois ans les sortants du système éducatif. Concernant les docteurs en lettres et sciences humaines, les dernières données publiées concernent la génération de l'année 2010, interrogés en 2013 (trois ans après la soutenance) puis en 2015 (cinq ans après).

Les données de l'interrogation 2013 montrent une relative comparabilité de la population des docteurs de l'université Paris-Sorbonne avec celle de l'ensemble des docteurs de lettres et sciences humaines selon les critères de qualité de l'insertion.

Les données de l'interrogation 2015, quant à elles, ne montrent pas d'amélioration notable de la situation d'emploi : entre 2013 (trois ans après la soutenance) et 2015 (cinq ans après), les taux d'emploi et de chômage des docteurs de lettres et sciences humaines de la génération 2010 interrogés par le Céreq ainsi que la part de docteurs exprimant un sentiment de déclassement sont restés stables, la part des cadres a légèrement diminué, et le salaire net médian mensuel en euros constants 2015 a augmenté de 8 %. Ces éléments dénotent la lenteur de l'accès à une insertion de qualité. (tableau [16])

Martine Migeon

Tableau [16] : Comparaison de quelques statistiques d'emploi entre les docteurs 2013 de l'université Paris-Sorbonne et les docteurs 2010 en lettres et sciences humaines et sociales interrogés par le Céreq

Population	Enquête Paris Sorbonne		Enquête Céreq	
	Docteurs 2013		Docteurs 2010 Lettres - Sciences humaines	
	Situation au 1 ^{er} janvier 2016		Interrogation 2013	Interrogation 2015
Taux d'emploi (1)	82%		87%	88%
Taux de chômage (1)	9%		11%	9%
% emploi à durée déterminée	35%		39%	16%
% cadre	99%		83%	80%
% temps partiel	11% (2)		15%	11%
% employés en dessous de leurs compétences	37% (2)		35%	33%
% recherchant un autre emploi	35%		35%	29%
Salaire net médian mensuel (en euros constants 2013)	2 101 €		2 014 €	2 188 €
Salaire net médian mensuel (en euros constants 2015)	2 112 €		2 062 €	2 217 €

Sources :

- Université Paris-Sorbonne - Enquête de devenir des docteurs 2013 (Interrogation 2016)
- Céreq - Enquête génération 2010 (Interrogations 2013 et 2015)

(1) : Le taux d'emploi (respectivement de chômage) désigne ici le pourcentage de répondants en emploi (respectivement au chômage) par rapport à l'ensemble des répondants. La population enquêtée par le Céreq est celle des sortants du système éducatif âgés de moins de 35 ans résidant en France au moment des deux interrogations. Les indicateurs présentés ici pour les docteurs de Paris-Sorbonne ont donc été calculés pour les moins de 35 ans au 31 décembre 2013 pour fiabiliser au mieux la comparaison des données.

L'INSEE désigne par taux d'emploi (respectivement de chômage) le pourcentage de répondants en emploi (respectivement au chômage) par rapport à la population active (c'est-à-dire ayant un emploi, ou sans emploi et en cherchant un).

(2) : Non réponses exclues.

Pour en savoir plus

« Les cinq premières années de vie active des docteurs diplômés en 2010 », Céreq, Etudes n°9 (mai 2017)

« Les débuts de carrière des docteurs : une forte différenciation des trajectoires professionnelles »,

Céreq, Bref n°354 (mai 2017)

« La situation des docteurs sur le marché du travail », Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, note d'information Enseignement supérieur & Recherche n° 17.03 (février 2017)

« Étudier le devenir professionnel des docteurs. Groupe de travail sur l'enseignement supérieur », Céreq, Echanges n°2 (décembre 2016)

« Les étudiants inscrits dans les universités publiques françaises en 2015-2016 », Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, note d'information Enseignement supérieur & Recherche n° 16.11 (décembre 2016)

« Le devenir professionnel des jeunes docteurs, quel cheminement, quelle insertion 5 ans après la thèse ? », Apec, Les études de l'emploi cadre n°2014-57 (octobre 2014)

« Les docteurs : une longue marche vers l'emploi stable », Céreq, Bref n° 316 (novembre 2013)

« L'insertion des docteurs - Interrogation en 2012 des docteurs diplômés en 2007 », Céreq, Net.Doc n°115 (novembre 2013)

« Des docteurs en mal de stabilisation », Céreq, Bref n° 277 (septembre 2010)

« Les difficultés d'insertion professionnelle des docteurs : les raisons d'une 'exception française' », Centre d'analyse stratégique, note de veille n°189 (juillet 2010)

« Les doctorants – Profils et conditions d'études », OVE Infos n° 24 (juin 2010)

« Careers of doctorate holders : employment and mobility patterns », enquête CDH OCDE-Eurostat-Unesco, document de travail STI 2010/4 (26 mars 2010)

Et aussi

« Docteurs 2013 - Répertoire des emplois occupés au 1^{er} janvier 2016 par les docteurs de l'université Paris Sorbonne - Paris 4 ayant soutenu leur thèse en 2013 », Observatoire de l'insertion professionnelle et des parcours de l'université Paris Sorbonne - Paris 4 (octobre 2016)

Glossaire

ATER	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
CIES	Le Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur
ED	Ecole doctorale
IGE	Ingénieur d'études
IGR	Ingénieur de recherche
MCF	Maître de conférences
PRAG	Professeur agrégé affecté dans l'enseignement supérieur
PRCE	Professeur certifié affecté dans l'enseignement supérieur

Annexe : Quelques caractéristiques des répondants à l'enquête devenir des docteurs 2013

ED I - Mondes anciens et médiévaux	ED II - Histoire moderne et contemporaine	ED III - Littératures françaises et comparée
<p>Interrogés : 28 Répondants : 19</p> <p>Déroulement de la thèse Personnes en emploi à l'inscription en thèse : 11 Thèses financées : 12</p> <p>Situation au 1^{er} janvier 2016 Emploi : 17 Recherche d'emploi : 2</p> <p>Personnes en emploi au 1^{er} janvier 2016 17</p> <p>PCS - Cadres, prof. intellectuelles sup. 17 Dont enseignants 8 - Professions intermédiaires 0</p> <p>Nature - Fonctionnaire/ stagiaire FP 7 du contrat - CDI 2 - CDD, vacations 8 - Autre statut 0</p> <p>Salaire médian net mensuel avec primes (*) 2 200€</p> <p>Satisfaits ou - de l'emploi en général 15 très satisfaits - de la sécurité de l'emploi 10 - de la rémunération 11</p> <p>Sentiment adéquation niveau d'études/emploi 14</p> <p>(*) Salaire des personnes en emploi en France, ramené à un équivalent temps plein</p>	<p>Interrogés : 31 Répondants : 26</p> <p>Déroulement de la thèse Personnes en emploi à l'inscription en thèse : 17 Thèses financées : 14</p> <p>Situation au 1^{er} janvier 2016 Emploi : 19 Recherche d'emploi : 1</p> <p>Personnes en emploi au 1^{er} janvier 2016 19</p> <p>PCS - Cadres, prof. intellectuelles sup. 19 Dont enseignants 10 - Professions intermédiaires 0</p> <p>Nature - Fonctionnaire/ stagiaire FP 12 du contrat - CDI 2 - CDD, vacations 4 - Autre statut 1</p> <p>Salaire médian net mensuel avec primes (*) 2 333€</p> <p>Satisfaits ou - de l'emploi en général 15 très satisfaits - de la sécurité de l'emploi 15 - de la rémunération 13</p> <p>Sentiment adéquation niveau d'études/emploi 7</p> <p>(*) Salaire des personnes en emploi en France, ramené à un équivalent temps plein</p>	<p>Interrogés : 50 Répondants : 32</p> <p>Déroulement de la thèse Personnes en emploi à l'inscription en thèse : 20 Thèses financées : 13</p> <p>Situation au 1^{er} janvier 2016 Emploi : 25 Recherche d'emploi : 5</p> <p>Personnes en emploi au 1^{er} janvier 2016 25</p> <p>PCS - Cadres, prof. intellectuelles sup. 23 Dont enseignants 20 - Professions intermédiaires 2</p> <p>Nature - Fonctionnaire/ stagiaire FP 11 du contrat - CDI 7 - CDD, vacations 6 - Autre statut 1</p> <p>Salaire médian net mensuel avec primes (*) 2 217€</p> <p>Satisfaits ou - de l'emploi en général 21 très satisfaits - de la sécurité de l'emploi 19 - de la rémunération 16</p> <p>Sentiment adéquation niveau d'études/emploi 13</p> <p>(*) Salaire des personnes en emploi en France, ramené à un équivalent temps plein</p>
<p>ED IV - Civilisations, cultures, littératures et sociétés</p> <p>Interrogés : 40 Répondants : 34</p> <p>Déroulement de la thèse Personnes en emploi à l'inscription en thèse : 22 Thèses financées : 15</p> <p>Situation au 1^{er} janvier 2016 Emploi : 27 Recherche d'emploi : 3</p> <p>Personnes en emploi au 1^{er} janvier 2016 27</p> <p>PCS - Cadres, prof. intellectuelles sup. 27 Dont enseignants 23 - Professions intermédiaires 0</p> <p>Nature - Fonctionnaire/ stagiaire FP 17 du contrat - CDI 4 - CDD, vacations 5 - Autre statut 1</p> <p>Salaire médian net mensuel avec primes (*) 2 200 €</p> <p>Satisfaits ou - de l'emploi en général 22 très satisfaits - de la sécurité de l'emploi 18 - de la rémunération 16</p> <p>Sentiment adéquation niveau d'études/emploi 11</p> <p>(*) Salaire des personnes en emploi en France, ramené à un équivalent temps plein</p>	<p>ED V - Concepts et langages</p> <p>Interrogés : 69 Répondants : 47</p> <p>Déroulement de la thèse Personnes en emploi à l'inscription en thèse : 33 Thèses financées : 29</p> <p>Situation au 1^{er} janvier 2016 Emploi : 37 Recherche d'emploi : 5</p> <p>Personnes en emploi au 1^{er} janvier 2016 37</p> <p>PCS - Cadres, prof. intellectuelles sup. 37 Dont enseignants 29 - Professions intermédiaires 0</p> <p>Nature - Fonctionnaire/ stagiaire FP 16 du contrat - CDI 9 - CDD, vacations 12 - Autre statut 0</p> <p>Salaire médian net mensuel avec primes (*) 2 292€</p> <p>Satisfaits ou - de l'emploi en général 32 très satisfaits - de la sécurité de l'emploi 24 - de la rémunération 22</p> <p>Sentiment adéquation niveau d'études/emploi 22</p> <p>(*) Salaire des personnes en emploi en France, ramené à un équivalent temps plein</p>	<p>ED VI - Histoire de l'art et Archéologie</p> <p>Interrogés : 24 Répondants : 19</p> <p>Déroulement de la thèse Personnes en emploi à l'inscription en thèse : 9 Thèses financées : 9</p> <p>Situation au 1^{er} janvier 2016 Emploi : 14 Recherche d'emploi : 3</p> <p>Personnes en emploi au 1^{er} janvier 2016 14</p> <p>PCS - Cadres, prof. intellectuelles sup. 14 Dont enseignants 7 - Professions intermédiaires 0</p> <p>Nature - Fonctionnaire/ stagiaire FP 3 du contrat - CDI 1 - CDD, vacations 9 - Autre statut 1</p> <p>Salaire médian net mensuel avec primes (*) 1 833€</p> <p>Satisfaits ou - de l'emploi en général 11 très satisfaits - de la sécurité de l'emploi 6 - de la rémunération 7</p> <p>Sentiment adéquation niveau d'études/emploi 9</p> <p>(*) Salaire des personnes en emploi en France, ramené à un équivalent temps plein</p>
<p>ED VII - Géographie</p> <p>Interrogés : 17 Répondants : 11</p> <p>Déroulement de la thèse Personnes en emploi à l'inscription en thèse : 7 Thèses financées : 4</p> <p>Situation au 1^{er} janvier 2016 Emploi : 8 Recherche d'emploi : 1</p> <p>Personnes en emploi au 1^{er} janvier 2016 8</p> <p>PCS - Cadres, prof. intellectuelles sup. 8 Dont enseignants 4 - Professions intermédiaires 0</p> <p>Nature - Fonctionnaire/ stagiaire FP 2 du contrat - CDI 3 - CDD, vacations 3 - Autre statut 0</p> <p>Salaire médian net mensuel avec primes (*) 1700€</p> <p>Satisfaits ou - de l'emploi en général 7 très satisfaits - de la sécurité de l'emploi 5 - de la rémunération 7</p> <p>Sentiment adéquation niveau d'études/emploi 7</p> <p>(*) Salaire des personnes en emploi en France, ramené à un équivalent temps plein</p>	<p>Toutes écoles doctorales</p> <p>Interrogés : 259 Répondants : 188</p> <p>Déroulement de la thèse Personnes en emploi à l'inscription en thèse : 119 (63,3 %) Thèses financées : 96 (51,1 %)</p> <p>Situation au 1^{er} janvier 2016 Emploi : 147 (78,2%) Recherche d'emploi : 20 (10,6%)</p> <p>Personnes en emploi au 1^{er} janvier 2016 147 100,0%</p> <p>PCS - Cadres, prof. intellectuelles sup. 145 98,6% Dont enseignant 101 68,7% - Professions intermédiaires 2 1,4%</p> <p>Nature - Fonctionnaire/ stagiaire FP 68 46,3% du contrat - CDI 28 19,0% - CDD, vacations 47 32,0% - Autre statut 4 2,7%</p> <p>Salaire médian net mensuel avec primes (*) 2 200€</p> <p>Satisfaits ou - de l'emploi en général 123 83,7% très satisfaits - de la sécurité de l'emploi 97 66,0% - de la rémunération 92 62,6%</p> <p>Sentiment adéquation niveau d'études/emploi 83 56,5%</p> <p>(*) Salaire des personnes en emploi en France, ramené à un équivalent temps plein</p>	

OBSERVATOIRE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DES PARCOURS

Faculté des Lettres
Sorbonne Université
1, rue Victor Cousin - 75005 Paris
Tél : 01 40 46 32 07

lettres.sorbonne-universite.fr/devenir-etudiants-diplomes

Maquette et mise en page : Nida Neddham, direction de la communication
Photographie : Vincent Bourdon

Observatoire de l'insertion professionnelle
et des parcours

Faculté des Lettres
Sorbonne Université

1, rue Victor Cousin
75230 Paris cedex

Tél : 01 40 46 32 07

www.paris-sorbonne.fr/oip

www.lettres.sorbonne-universite.fr